

REVUE ANNUELLE

DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES CHASSEURS ET PÊCHEURS
ET DE SES FILIALES

2022

AMBASSADEUR

Association des
chasseurs Pêcheurs
Jeanie Outarde

PROtection

L'ANNÉE VUE PAR NOS PRÉSIDENTS



Marc Renaud
Président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

De grands dossiers et de grands changements ont marqué l'année 2022. Commençons par ces gibiers qui ont marqué l'année dernière et assurément celles à venir : l'orignal et le cerf. Des observations inquiétantes quant à la santé du cheptel d'orignaux dans certaines régions ont été faites par les chasseurs. La Fédération a étudié de près la situation pour être prête à agir dès les premiers travaux prévus au début de 2023 sur la mise à jour du plan de gestion. Du côté du cerf, nous sommes bien sûr à l'affût des résultats du projet-pilote sur la restriction de la taille légale des bois, mais nous avons aussi mis beaucoup d'énergie à rappeler l'importance de la chasse comme outil de gestion, principalement en milieu périurbain. Les fameux cerfs de Longueuil nous ont donné maintes occasions de nous faire entendre auprès des élus et du grand public.

Outre les dossiers liés à la faune, nous avons été très présents tout au long de l'évolution du projet de loi C-21 (qui touche entre autres au contrôle des armes à feu) tant par des sorties médiatiques que par des représentations auprès des élus. Notre rôle dans ce dossier se poursuit en 2023.

Le domaine faunique a été touché par un changement majeur à la suite des élections de l'automne : la Faune a été changée de ministère pour être rapatriée avec l'Environnement. Craintifs au premier abord, nous entrevoyons ce changement d'un bon œil après nos premières rencontres avec le ministre et son équipe.

Finalement, au sein même de l'organisation, un changement de garde s'est effectué à la suite du départ à la retraite de l'ancien directeur général, Alain Cossette. Depuis le mois d'août, Stéphanie Vadnais, qui était auparavant directrice générale adjointe, assure l'intérim, soutenue par une équipe solide.

Au fil de ces changements, nos bénévoles dédiés sont la clé pour assurer la poursuite de notre mission. Que ce soit au sein de CA, d'associations ou des comités Chiens de chasse et Oiseaux migrateurs, les bénévoles ont un rôle essentiel de faire avancer les discussions et d'exprimer la réalité du terrain.

Je prends le temps de vous remercier chaleureusement.



Yves Lachapelle
Président de la fondation, Héritage faune

La fondation était heureuse cette année de constater la volonté entourant la reprise des activités associatives. Les associations font vivre la transmission de leurs passions pour la chasse et la pêche vers la relève. Nos programmes de bourses sont de nouveau très sollicités. Héritage faune a donc travaillé très fort cette année afin d'amasser les sommes nécessaires pour répondre aux besoins de financement d'activités pour la relève et les habitats fauniques des associations membres, communautaires et partenaires. L'automne fut une saison bien occupée en ce sens avec le retour du traditionnel souper-bénéfice. Les 200 convives réunis et les nombreux partenaires ont été d'une générosité telle que nous avons réussi à amasser 100 000\$ avec le souper et les encans.

L'année fut aussi marquée par le départ du directeur général de la fondation depuis 25 ans, M. Alain Cossette. Il a contribué à bâtir une fondation solide et a assuré une croissance constante des activités tout au long de son mandat. Je joins donc ma voix à celle du conseil d'administration afin de le remercier très sincèrement.

La croissance des demandes de financement auprès de la fondation a amené de profondes réflexions au sein du conseil d'administration. Aussi, les membres souhaitent doter Héritage faune d'une stratégie philanthropique à la hauteur des besoins en évolution du milieu faunique. C'est en continuant de nous concentrer vers l'atteinte de la mission de la Fondation et en assurant une saine gestion des fonds que nous travaillerons à mettre en œuvre une stratégie qui se voudra dynamique, réaliste et qui nous ressemblera.



Jacques Parent
Président de la filiale éducative, Sécurité nature

Je vous présente mon dernier bilan à titre de président de Sécurité nature depuis les 26 dernières années. Ce fut pour moi un privilège de m'associer intimement à la mission de l'organisation et de participer à sa remarquable évolution.

Grâce au personnel de soutien et aux bénévoles, Sécurité nature est devenue au fil des ans une référence incontournable en matière de formation et elle suscite le respect et l'admiration du monde faunique.

En janvier 2022, après une pause de 10 ans, le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR) était de retour. Malgré le contexte réglementaire peu favorable, c'est-à-dire le gel du transfert des armes de poing, nous avons été en mesure de dispenser les cours aux travailleurs œuvrant dans le domaine de la sécurité. Nous espérons que les amateurs de tir sportif retrouveront la possibilité de pratiquer leur loisir. Il est évident que Sécurité nature accorde une importance primordiale à l'éducation des propriétaires d'armes à feu plutôt qu'au contrôle des armes elles-mêmes.

Au cours de la dernière année, plus de 65 000 participants ont suivi une formation de Sécurité nature ; Il s'agit d'une année record. Cet excellent résultat repose principalement sur le dévouement de tous les employés et bénévoles.

Je tiens à saluer le travail exemplaire des instructeurs, des responsables de la formation et des moniteurs qui constituent la colonne vertébrale de l'organisation.

Mon souhait pour Sécurité nature : la pérennité, seul gage de succès pour l'avenir.

LES ADMINISTRATEURS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Marc Renaud
Président provincial

Gérard Gagnon
Bas-Saint-Laurent

Michel Bouchard
Saguenay—Lac-Saint-Jean

Bob Bélanger
Capitale-Nationale

Pierre Caron
Mauricie

François Vanasse
Estrie

Rodolphe La Salle
Outaouais

Nathalie Dallaire
Abitibi-Témiscamingue

Gilles Couture
Côte-Nord

Alain Poitras
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Jean-Claude Marcoux
Chaudière-Appalaches

Danny Leblanc
Lanaudière

Michel L. Fortin
Laurentides

Claude Lapointe
Montréal—Laval—Montérégie

Yvon Courchesne
Centre-du-Québec

Jean Fink
Membre coopté

Robert Chartrand
Membre coopté

Sincères condoléances aux proches de Daniel Nadeau, qui occupait le poste de membre coopté.

HÉRITAGE FAUNE

Yves Lachapelle
Président, membre élu

Alain Poitras
Vice-président, membre coopté

Christian Sénéchal
Trésorier, membre coopté

Marc Renaud
Membre désigné FédéCP

Louis Bélanger
Membre élu

Maxime Chouinard
Membre élu

Marc-Antoine Godin
Membre coopté

Antoine Bradette
Membre coopté

Merci au membre sortant :

Denis Thomassin

SÉCURITÉ NATURE

Jacques Parent
Président

Yoan St-Louis
Trésorier

Bruno Savard
Secrétaire

Yvan Rouleau
Membre coopté

Pierre Roy
Membre élu

Marc Renaud
Membre désigné

Pierre Caron
Membre coopté



L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Stéphanie Vadnais
directrice générale par intérim

Éric Vallières
*directeur général adjoint, responsable provincial
de la formation*

Lise Duchesneau
adjointe administrative

Jessika Guay-Plamondon
agente à la comptabilité

Line Guillemette
agente à la comptabilité

Christina Leclerc
agente de bureau – formation

Édith Rosa
agente de bureau – formation

Martin Savard
coordonnateur à la formation

Jessica Bouchard
agente de soutien aux membres

Michel Baril
biologiste

Emily Vallée
coordonnatrice aux communications

Hélène Baron-Gauthier
coordonnatrice de la fondation

Mathieu Martin
responsable du marketing

Merci au directeur général sortant
Alain Cossette



RAPPORT ANNUEL
DE LA FONDATION
HÉRITAGE FAUNE



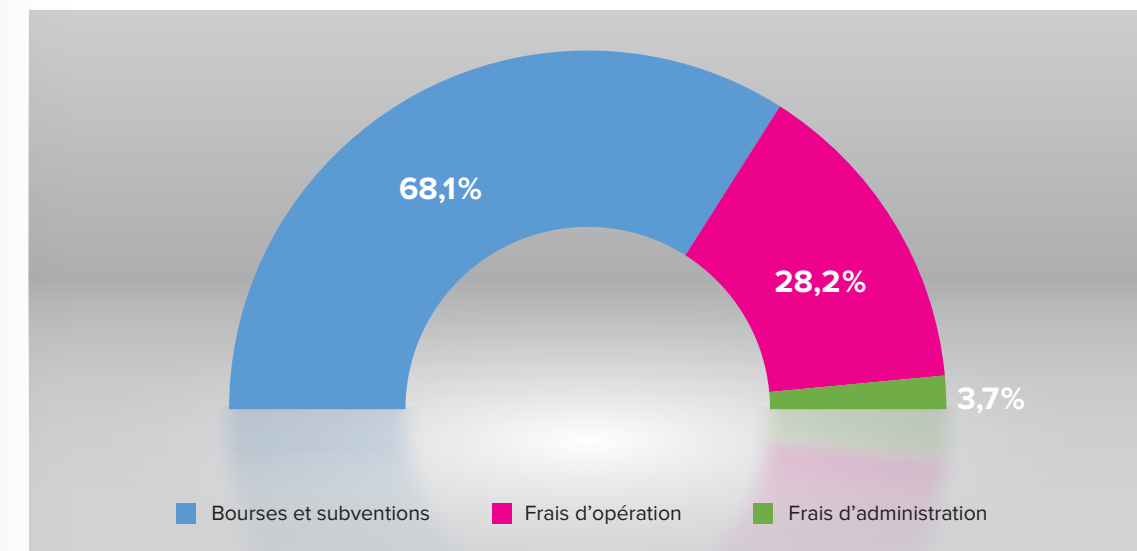
FAITS SAILLANTS

LE RETOUR DU TRADITIONNEL SOUPER-BÉNÉFICE

C'est sous la présidence d'honneur de monsieur Jacques Caron, président-directeur général de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), que plus de 200 invités se sont réunis le 25 novembre pour apporter leur soutien à la relève dans le domaine de la faune. Quel plaisir de revoir les partenaires et les bénévoles en personne!

BUDGET ANNUEL

Le modèle de gestion de la fondation, qui fonctionne de pair avec la FédéCP et Sécurité nature, est grandement avantageux puisqu'il assure des frais de gestion minimaux par rapport à ce qui est redonné en bourses et subventions.

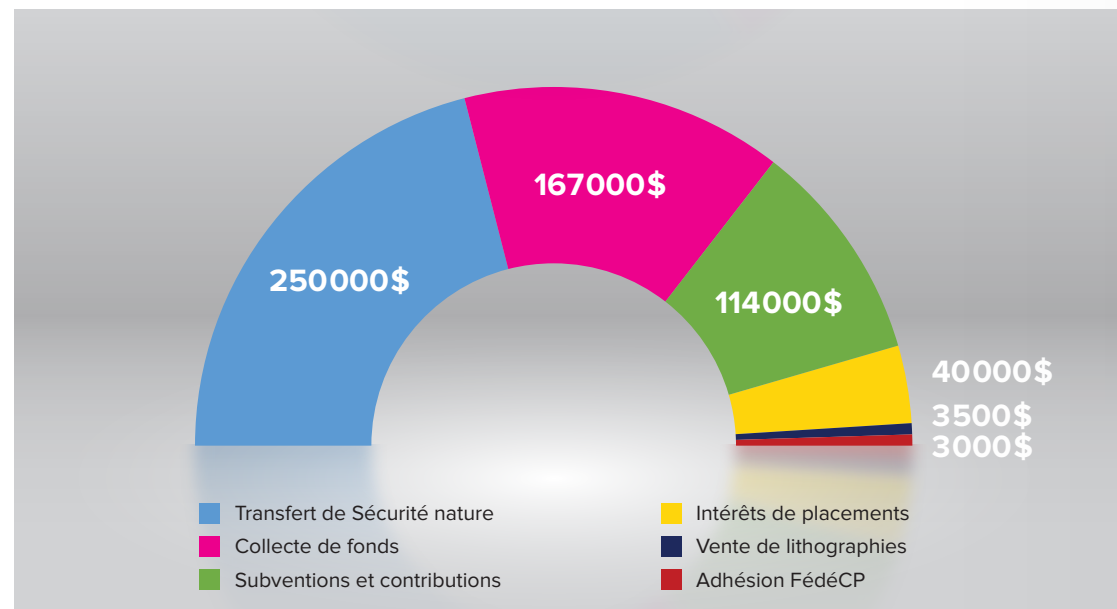




FINANCEMENT

RÉPARTITION DES REVENUS

Vue d'ensemble



RÉPARTITION DÉTAILLÉE DES REVENUS

Catégorie	Description	Montant amassé
Encans	Encan virtuel du 9 au 21 avril, lancé au congrès annuel de la FédéCP	23 907 \$
	Encan virtuel du 10 au 30 novembre	56 240 \$
Souper-bénéfice	21 ^e édition du souper-bénéfice, en salle, le 25 novembre	56 362 \$
Dons concrets	Dons de 1 000 \$ ou plus remis à un organisme de la région du donateur, en son nom	19 500 \$
Campagne de lettres	Lettres de sollicitation envoyées à la banque de donateurs réguliers	3 180 \$
Dons divers	Dons en ligne et autres initiatives	4 115 \$
Subventions et contributions	Montant injecté par le MFFP dans le cadre du programme de bourses Pêche d'hiver	113 925 \$
Lithographies	Vente des lithographies de 16 œuvres originales de la collection de la fondation	3 443 \$
Membres FédéCP	Pour chaque adhésion individuelle à la Fédération, 2 \$ sont remis à la fondation	2 916 \$
Intérêts de placement	Placement en fonds d'action de 26 % des sommes de la fondation, avec un rendement négatif de 7,4 % pour 2022. Ce montant exclut la perte non matérialisée de 130 708 \$	40 258 \$
Transfert Sécurité nature	La filiale Sécurité nature a transféré le montant prévu au budget	250 000 \$
Collection	Ajout de 6 lots à la collection d'animaux naturalisés, d'artéfacts et d'œuvres d'art	10 500 \$



LES MOYENS DE FINANCEMENT EN DÉTAIL

Souper-bénéfice

Le 25 novembre, à l'hôtel Plaza de Québec, a eu lieu la 21^e édition du souper-bénéfice d'Héritage faune, une tradition mise sur pause le temps des contraintes sanitaires, mais qui a fait plus de 200 heureux. Monsieur Jacques Caron, PDG de la Sépaq, a assuré la présidence d'honneur de cette soirée qui comprenait aussi un encan en salle. Une représentante de la relève, Joanie Fradette, est venue livrer à l'assistance un vibrant témoignage de son cheminement dans le domaine de la faune. Tous ont ainsi pu saisir l'importance de la mission d'Héritage faune.

Don concret

La fondation poursuit pour une deuxième année son programme de don concret par lequel chaque don de 1000\$ finance une bourse « Relève » directement dans la région choisie par le donateur. La bourse est remise, en son nom, à une organisation bénéficiaire près de chez lui : une visibilité supplémentaire et la meilleure façon de voir concrètement à quoi sert son argent!

Subventions et contributions

La fondation a reçu la somme de 50 000\$ du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour l'injecter dans le programme de bourse Pêche d'hiver 2021-2022. Au 30 mars, le MFFP a mis à notre disposition une somme supplémentaire de 70 000 \$. Toutefois, plusieurs activités annulées ont fait en sorte qu'un total d'un peu moins de 110 000\$ a pu être distribué aux demandeurs.

Outre les subventions financières, la fondation reçoit des contributions matérielles de Canards Illimités qui fournit de l'équipement à chaque participant lors d'activités d'initiation à la chasse à la sauvagine.

Intérêts de placements

La politique de placement en vigueur actuellement à la fondation permet de placer entre 20% et 30% des sommes dans des fonds d'action. Au 31 décembre 2022, près de 26% des sommes sont investies en fonds d'action. Bien qu'ayant engrangé des revenus de plus de 40 000\$, la fondation marque une perte non matérialisée d'environ 130 000\$ due aux aléas boursiers de la dernière année. Malgré cela, la fondation ne vendra pas ses placements, donc aucune perte ne sera matérialisée dans le futur.



COLLECTION

La fondation détient une magnifique collection d'animaux naturalisés, d'artéfacts liés à la chasse et la pêche ainsi que des œuvres d'art qui sont exposés au siège social. Les donateurs reçoivent un reçu officiel pour la juste valeur marchande de leur don. Ces dons nous permettent de préserver le patrimoine culturel et d'améliorer nos capacités en matière d'éducation au monde de la faune, de la chasse et de la pêche. De plus, ces objets peuvent être prêtés lors d'activités ou afin d'enrichir les kiosques et les expositions itinérantes.

La fondation invite d'ailleurs les chasseurs, les pêcheurs et les collectionneurs à faire des dons d'espèces fauniques naturalisées, d'appelants de chasse, de livres de référence, d'œuvres d'art et d'antiquités de chasse et de pêche. Nous sommes sélectifs et demandons aux donateurs de s'informer auprès des responsables de la fondation pour vérifier la recevabilité des dons.



ATTRIBUTION DES BOURSES ET SUBVENTIONS

Héritage faune a attribué, à partir du Fonds général, un montant total de 283 655\$ en bourses, subventions et contributions à différents partenaires et associations de chasseurs et de pêcheurs membres de la FédéCP.

Catégorie	Description	Montant attribué
Bourses relève	Bourses attribuées aux organismes membres qui organisent des activités d'initiation à la chasse ou à la pêche ou des projets d'aménagement faunique. Ce montant inclut les 3 bourses de 500 \$ tirées parmi nos associations qui font une activité lors de la Fête de la pêche.	71 192 \$
Pêche d'hiver	Montant offert par le MFFP et distribué par Héritage faune aux membres et non-membres pour soutenir des activités d'initiation à la pêche blanche.	108 413 \$
Aménagement/acquisition d'habitats fauniques	Bourses attribuées pour acquérir des connaissances sur des habitats de la faune prélevable et pour les aménager ou les restaurer.	82 100 \$
Miniprojets fauniques	Bourses de 500 \$ attribuées pour soutenir des projets de petite envergure visant à protéger ou aménager des habitats ou à favoriser la présence de la faune prélevable.	1 500 \$
Projets à caractère faunique des régionales de la FédéCP	Montants remis aux FédéCP régionales pour les aider à soutenir les initiatives locales : activités, tables de concertation, projets régionaux en lien avec la faune et ses habitats, etc.	16 540 \$
Bourses d'études	Deux bourses d'études supérieures de 2 000 \$ chacune. La bourse Aurèle-Blais vise la faune terrestre et la bourse Pierre-Latraverse vise la faune aquatique.	4 000 \$

DÉTAILS DES SUBVENTIONS ET DES BOURSES DISTRIBUÉES

Bourses relève

L'année 2022 a marqué un retour lent, mais bien présent, des activités d'initiation à la chasse et à la pêche. La fondation a financé 95 projets menés par des centaines de passionnés qui ont transmis leur savoir à des milliers de jeunes et moins jeunes.

Programme Pêche d'hiver

L'hiver dernier, 15 000 personnes ont profité d'activités de pêche blanche partout au Québec, grâce à un programme de bourses soutenu par le MFFP. Ce programme est toujours aussi populaire avec les 77 demandes reçues pour l'édition 2021-2022.

La contribution initiale de 50 000\$ du gouvernement en 2021-2022 a été majorée de 70 000\$ le 30 mars 2022. Plus de projets ont pu être subventionnés, mais l'annonce tardive a fait que l'entièreté de la somme majorée n'a pu être distribuée. Ce sont tout de même 47 projets qui ont bénéficié de près de 110 000\$.

Programme d'aménagement/acquisition d'habitats fauniques (AAHF)

La fondation a soutenu 13 projets dans le cadre du programme AAHF permettant l'acquisition de connaissance et l'aménagement d'habitats fauniques. Une année tout aquatique : omble de fontaine, poulamon, anguille et carnassiers étaient les principaux sujets d'étude. Les trois seuls projets terrestres concernaient le Tétras du Canada et le cerf de Virginie.

Bourses d'études supérieures

La fondation Héritage faune offre deux bourses d'études chaque année. Elles s'adressent aux étudiants universitaires et visent à encourager des projets de recherche qui ont comme objectif l'amélioration des populations de la faune ou de leur habitat et qui représentent un intérêt pour les membres de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs. La bourse Aurèle-Blais vise les projets du domaine d'études cynégétiques, tandis que la bourse Pierre-Latraverse vise les projets du domaine d'études halieutiques. La section suivante présente les récipiendaires des bourses en 2022 et leur projet.





BOURSE AURÈLE-BLAIS

Rachel Pelletier – Gestion de l’orignal dans la réserve faunique La Vérendrye entre les Anishnabeg de Lac-Simon et le gouvernement du Québec : les difficultés de coexistence entre différents régimes de gestion

Résumé du projet

Les conflits au cœur de la réserve faunique La Vérendrye (RFLV), lors des saisons de chasse à l’orignal 2019 et 2020, ont illustré des visions opposées de la gestion faunique entre les communautés Anishnabeg et le MFFP. Cette dualité ressentie sur le terrain établit de pertinentes sources d’informations pour comprendre davantage l’effet structurant du cadre législatif provincial du Québec en matière de gestion faunique sur la participation des Anishnabeg dans la RFLV. À travers la réalisation d’entretiens semi-dirigés réalisés auprès de membres de la Nation Anishnabe de lac-Simon, cette étude vise à documenter la perspective des membres de la communauté afin d’identifier des éléments de difficulté quant à la collaboration entre différents régimes de gestion faunique. Ce projet sert ainsi à identifier des pistes de solution sur la manière dont deux régimes de gestion faunique distincts peuvent coexister et s’entendre sur la gestion des ressources fauniques de leurs territoires.

Rachel termine sous peu la rédaction de son mémoire qui devrait être rendu disponible au cours de l’été 2023.

BOURSE PIERRE-LATRAVERSE

Félix Léger – Estimation du risque d’englacement des frayères des lacs en Croix, Barnard, Petit Shawinigan et Shawinigan, en fonction du climat présent, futur et de l’influence d’une structure de contrôle du niveau d’eau

Résumé du projet

Le projet vise à documenter et à évaluer les conséquences de la dynamique des glaces des lacs Wapizagonke, en Croix, Barnard, Petit Shawinigan et Shawinigan sur les habitats de reproduction de l’omble de fontaine. Cette étude a pour but de caractériser ces habitats et d’évaluer les conséquences du couvert de glace sur les frayères. Les résultats de l’étude nous permettront de déterminer si le couvert de glace est un facteur qui réduit le succès de la reproduction de l’omble de fontaine dans ces lacs, élément essentiel au soutien d’une pêche durable.

Félix termine l’analyse des données et prévoit présenter ses résultats à la fin du printemps 2023. Il entamera ensuite la rédaction scientifique.





LES FONDS DE LA FONDATION

FONDS DINDON SAUVAGE

En 2022, le Fonds a financé cinq activités de relèvement à la chasse, six projets d'aménagement de l'habitat du dindon ainsi que la mise en valeur du dindon sauvage au Québec.

Cette enveloppe financière est alimentée par le cours Biologie et chasse du dindon sauvage au Québec, la formation obligatoire pour quiconque voulant chasser le dindon au Québec. Plus spécifiquement, un montant de 15\$ par participant est prélevé du coût total de la formation et mis dans un fonds pour des études, des recherches, des relocalisations de dindons ainsi que pour la promotion de la mise en valeur des habitats et de la relèvement concernant le dindon sauvage. Un montant de 100 755\$ a été recueilli via les cours en 2022.

FONDS DÉDIÉ ACPN

En 2021, la fondation a signé une entente avec l'Association de chasse et de pêche de Nominique (ACPN) afin de désigner un fonds au nom de l'Association. Ce fonds dédié sera alimenté par des fonds de l'Association ou des dons de toute autre personne morale, compagnie ou individu, au même titre que les autres fonds gérés par Héritage faune. Les retraits au fonds sont demandés par l'ACPN pour des projets ou activités en accord avec la mission et les objets de la fondation. En 2022, l'ACPN a demandé 6 300\$ pour une première phase du projet d'étude du touladi du Grand lac Nominique.

FONDS CHASSEURS GÉNÉREUX LATULIPPE

Chasseurs généreux est un programme de don de viande de gibier destiné aux personnes dans le besoin à travers tout le Québec. Il permet à des familles d'avoir accès à de la viande de qualité, récoltée par un chasseur, emballée par un boucher certifié et distribuée par un organisme local membre des Banques alimentaires du Québec. Les dons de viande de gibier ont atteint 7 850 livres au cours de la saison 2022.

La fondation Héritage faune a créé le Fonds Chasseurs généreux pour assurer la promotion du programme et sa pérennité. En 2022, les magasins Latulippe se sont associés au succès du programme pour une durée de cinq ans par une contribution financière au fonds qui porte désormais le nom de Latulippe. Les sommes versées permettent de stimuler les dons de bêtes complètes sans qu'aucuns frais ne soient déboursés par le chasseur ni par le boucher. Les dons de demi-bêtes et de quartiers d'orignal sont aussi remboursés par le Fonds Chasseurs généreux Latulippe. Au cours de l'année 2022, un montant de 3 006\$ a été dépensé à cet effet. De plus, 10 039\$ ont permis la diffusion télévisuelle de la publicité du programme Chasseurs généreux.

RECONNAISSANCE DE NOS BÉNÉVOLES

MONITEUR NATIONAL 2022

Rodolphe La Salle | *Outaouais*

Plusieurs le connaissent comme le président de la régionale de la FédéCP – Outaouais, mais il est aussi moniteur depuis plus de 30 ans.

Il a commencé par donner les cours de maniement d'armes à feu et d'initiation à la chasse à l'arme à feu, puis en 2007 et 2008, il a reçu la formation pour donner les cours d'initiation à la chasse à l'arc et arbalète, ainsi que celui sur la chasse au dindon sauvage. Déjà en 1997, il recevait le titre de moniteur régional en reconnaissance pour sa contribution à la formation de la relève à la chasse. Malgré une autre année de pandémie en 2021, Rodolphe s'est démarqué en donnant plusieurs cours.

Son implication a dépassé largement les formations : il a entre autres été un des acteurs clés de la relocalisation du dindon sauvage au début des années 2000. Il a accompli la majorité de son bénévolat auprès de l'Association des membres actifs de la GAP et de la FédéCP régionale de l'Outaouais. Actuellement, il est aussi vice-président du CA provincial de la FédéCP.

Rodolphe est avant tout un passionné de la nature et un boute-en-train qui apprécie la camaraderie lors des moments passés en forêt. Félicitations à Rodolphe pour son parcours.

MONITEURS RÉGIONAUX

Martin Bourgie | *Outaouais*

Paul Legendre | *Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*

Frédéric Aubin | *Chaudière-Appalaches*

MEMBRE HONORAIRE

*Société des établissements de plein air
du Québec (Sépaq)*

La FédéCP a décerné le titre de membre honoraire à un précieux partenaire de longue date. La mission de la Sépaq, qui comprend entre autres de connecter les gens à la nature, est complémentaire aux activités de chasse et pêche de la Fédération. En proposant des services adaptés et évolutifs à la clientèle des amateurs de chasse et pêche, la Sépaq stimule

la relève et contribue à sa rétention. En accordant une grande importance à la conservation de ses territoires et de la biodiversité, la Sépaq s'inscrit dans une démarche visant la pérennité des activités fauniques qui s'accorde avec la vision de la FédéCP.

RECONNAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Club de tir La Jolie Tuque | Mauricie

Le club de tir, situé à La Tuque, est membre de la FédéCP depuis 1994, année où a été mis en place le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu. Par la suite, tous les cours de chasse et de maniement d'armes y ont été offerts. Mais au-delà de ces cours, le Club offre toutes sortes d'activités complémentaires aux chasseurs et aux tireurs sportifs :

- Technique de tir
- Rechargement de cartouche
- Conférences sur des activités de chasse et de pêche
- Championnat régional de tir
- Exposition d'armes à feu
- Porte ouverte avec clinique d'ajustement et de tir

À l'aide des bourses Relève de la fondation Héritage faune, le Club a dispensé de nombreuses activités d'initiation, par exemple à la chasse à la sauvagine, au petit gibier et au loup, ou encore à la pêche à la mouche et au montage de mouche.

Pour se développer, le Club de tir La Jolie Tuque s'est allié de partenaires comme le Festival de chasse de La Tuque et l'École forestière de La Tuque. Ce dernier partenariat mènera à la réalisation d'un terrain de tir d'envergure par les étudiants du programme de conduite de machinerie lourde.

Les bénévoles à l'origine de cette longue liste d'activités sont des atouts précieux pour notre sport. Merci à chacun des bénévoles qui contribue à la vitalité du Club de tir La Jolie Tuque.

MÉRITAS

Michel Lalancette | *Capitale-Nationale*